



Numéro 5

# Bulletin d'information



BULLETIN D'AUTOMNE

15-10-2021

Le choix des bons supports de communication reste toujours un sujet délicat : il y a les partisans du « tout papier » distribué dans les boîtes aux lettres, les défenseurs du « tout numérique », les amateurs de « Panneau Pocket » sur smartphone, et enfin ceux qui préfèrent le site Web ou « Panneau Pocket » sur PC.

Pour les informations par papier, certains ne jurent que par le noir et blanc pendant que d'autres sont très pointilleux pour le respect d'une charte graphique couleur.

Dans tous les cas il est important que, d'une manière ou d'une autre, l'information puisse circuler avec une certaine régularité.

Cette lettre d'information marque ainsi un nouveau rythme que nous allons nous efforcer de tenir. Il y aura une lettre d'information papier par trimestre (automne, hiver, printemps, été), et, entre chacune de ces lettres, une newsletter envoyée par mail (début décembre, février, juin et septembre).

Panneau Pocket reste l'outil privilégié pour les communications urgentes ou au quotidien, soutenu par le site Web (cf. les informations en dernière page de cette lettre).

Un guide pratique de Corcelles-les-Monts est, par ailleurs, en cours d'élaboration. Il sera distribué à tous les habitants et aura pour vocation de permettre à tous les nouveaux Corcellois de disposer de l'ensemble des informations concernant la vie dans notre commune.

Enfin, dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre de 2022, un tout nouveau site Web devrait voir le jour avec une ergonomie actuelle et un contenu totalement revisité.

*Bonne lecture !*

L'équipe municipale



## Un ancien président de la République à Corcelles-les-Monts

Invité par VYV FESTIVAL en sa qualité de Président de la fondation "La France s'engage", M. François Hollande, ancien Président de la République, a été salué par Monsieur le Maire et son épouse.

*Le prochain festival est d'ores et déjà prévu les 11 et 12 juin 2022.*

## Quelles ont été les conséquences de la pandémie sur les corcellois ?

*Des étudiants de 3<sup>ème</sup> année de la licence de sociologie de l'université de Bourgogne ont débuté un projet d'étude sur l'impact de la pandémie sur les habitants de Corcelles-les-Monts. Vous aurez prochainement dans vos boîtes aux lettres un document explicatif sur le déroulement de cette étude qui devrait débuter début décembre et qui s'appuiera sur un court questionnaire suivi d'un entretien. Nous vous remercions par avance de bien vouloir participer à cette étude et de leur réserver un bon accueil !*

### *La rénovation du complexe municipal*

Le projet suit son cours mais les étapes seront encore nombreuses avant le début des travaux. Le Rapport d'Analyse des Offres, nécessaire pour déterminer le choix de l'architecte, a été transmis au service de la commande publique de Dijon Métropole pour validation.

#### L'AIRE DE JEUX

L'aire de jeux intergénérationnelle est maintenant opérationnelle depuis plusieurs semaines et elle connaît un succès certain. Le versement des subventions est en cours. Le bilan de l'opération est le suivant :

**Total DEPENSES** : 45 710 €

**Subventions** :

Etat : 13 713 €

Région : 8 534 €

Département : 9 407 €

**A charge de la commune :**  
**14 056 €**

#### DERRIERE LES JARDINS

A ce jour, 12 maisons sont construites ou en cours de construction et 15 lots font l'objet d'une promesse unilatérale de vente signée ou en cours de signature qui sera suivie du dépôt d'un permis de construire.

La Commune va prochainement travailler avec la SPLAAD, aménageur du lotissement, sur les plans et le règlement de la deuxième tranche qui démarrera en 2022 après avoir été présentés et approuvés par le Conseil municipal.

#### OFFICE NATIONAL DES FORETS

##### *Coupes forestières en 2022*

En se basant sur son expertise technique, et par anticipation du programme pluriannuel de gestion forestière, l'ONF a proposé des coupes en 2022 dans les forêts communales soumises au Régime Forestier. Il s'agit des parcelles 34 et 35, d'une superficie de 7,14ha et 5,55ha, dont la destination et le mode de vente des coupes feront l'objet d'une prochaine délibération du Conseil municipal. *Les personnes intéressées par les coupes doivent se présenter à la mairie.*

## A NOTER

Le marché hebdomadaire du mercredi, avec en moyenne 8 commerçants, est maintenant présent derrière la mairie. Vous pouvez consulter sa composition dans les actualités du site internet ou sur Panneau Pocket ainsi que la page Facebook dédiée au marché : @marcheDeCorcellesLesMonts

**DATES A RETENIR** : le Père Noël pour les enfants à Corcelles le 12 décembre, le colis de fin d'année des aînés à partir du 11 décembre, les vœux de la Municipalité le 14 janvier.

## *Le mot de monsieur le Maire* DU NOUVEAU POUR LE CHEMIN DU NAIZOU

Par exception au principe de libre circulation, il y a des circonstances qui nécessitent de prendre des mesures d'interdiction.

Suite à de nombreux constats d'incivilités, de rassemblements d'individus, de circulation de véhicules automobiles de jour et de nuit sans nécessité de service ou d'obligations légales, ainsi que la pratique d'activités de loisirs (motos et quads) peu compatibles avec ce site, j'ai décidé, avec l'appui unanime du Conseil Municipal de prendre un arrêté d'interdiction de circulation sur une partie du chemin communal n° 12 dit du Poitu au Moire (plus connu sous le nom de chemin du Naizou) dont vous trouverez ci-joint une copie intégrale pour information.

J'invite les personnes concernées par l'article n° 3 à venir retirer en mairie un laissez-passer permanent ou temporaire.

Cet arrêté constitue, pour la gendarmerie nationale, un outil juridique pour verbaliser les infractions qui seront constatées.

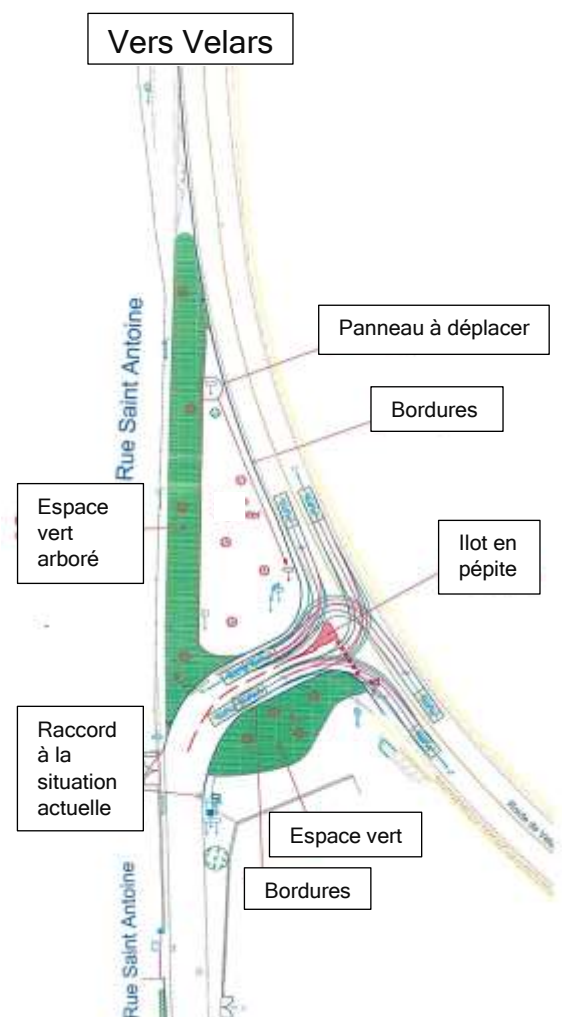
## REAMENAGEMENT DE L'ENTREE COTE VELARS-SUR-OUCHÉ

L'entrée de notre village depuis la route de Velars-sur-Ouche pose depuis longtemps des problèmes de sécurité. Un dispositif de ralentissement via des plots et des zébras avait été mis en place à titre expérimental, sans succès.

Après étude par les services compétents de Dijon Métropole, un nouvel aménagement va être prochainement mis en place. L'entrée actuelle depuis la route de Velars-sur-Ouche va être remplacée par un espace vert arboré et un autre espace vert sera créé à la droite du STOP lorsque l'on quitte le village.

Au niveau de ce STOP, un îlot en pépite sera installé afin de séparer le flux entrant du flux sortant.

Des panneaux de rappel de la vitesse limitée à 70 km/h seront positionnés sur la route de part et d'autre de l'accès.



## LES ATELIERS NUMERIQUES DE CORCELLES

Cet automne verra le lancement du projet ATELIERS NUMERIQUES qui a pour objectif d'accompagner les Corcellois, plus particulièrement les seniors, pour leur permettre d'approprier les outils numériques. La 1<sup>ère</sup> réunion permettra de faire une présentation générale du projet, de ses objectifs et des moyens proposés. Elle sera également l'occasion de recueillir plus précisément les besoins des participants. **Sa date est fixée au jeudi 21 octobre à 16h30 salle Eiffel.**

### INFORMATIONS DIVERSES

La prochaine newsletter numérique arrivera par mail début décembre.

Vous ne faites pas partie des 237 abonnés ? Rendez-vous sur notre site Web, rubrique « Autres actualités »



A installer sur votre smartphone



Ou disponible sur votre PC à l'adresse :

<https://app.panneaupocket.com>

#### Les ACTIVITES associatives quotidiennes à Corcelles-les-Monts

**Lundi :** [Bibliothèque] 16h30-18h30

**Mardi :**

[Gym volontaire] 9h30-10h30 gym douce, 18h30-19h30 gym tonique

[Dijon Horse Ball] 19h30 - 21h

[Ass. de Loisirs] 20h-22h Badminton

**Mercredi :**

[Re-Belles] 14h30-15h30 Théâtre (7-10 ans), 19h-20h Danse (+18 ans)

**Jeudi :**

[Ass. de loisirs] 14h Ateliers pratiques (broderie, couture, ...)

[Gym volontaire] 18h30-20h Yoga

**Samedi tous les 15 jours :**

[Bibliothèque] 10h-12h

[Dijon Horse Ball] 10h30-12h

**Dimanche**

[Ass. de loisirs] 9h30 h-11h30 VTT

**Tous les jours :** [Ass. de loisirs] terrains de tennis en libre-service

Pour plus d'information sur l'organisation des activités  
<http://www.corcelles-les-monts.fr/fr/information/33676/associations>

Responsable publication : Gérard Herrmann - Maire  
Site WEB officiel : [www.corcelles-les-monts.fr](http://www.corcelles-les-monts.fr)  
Contact mairie : 03.80.42.93.40  
mairie@corcelles-les-monts.fr

#### GENDARMERIE

Velars-sur-Ouche : 03.80.50.90.50  
Sombornon : 03.80.33.42.10

Et toujours,  
sur toute la  
commune !



#### DECHETTERIE MARSANNAY-LA-COTE

**Du 01/05 au 31/10**

Semaine : 9h-13h / 14h-18h

Samedi : 9h-18h

Dimanche : 9h-13h

**Du 1/11 au 30/04**

Semaine : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-13h / 14h-17h

Dimanche : 9h-12h